

Objet : Modification budgétaire N° 2 –
Exercice 2020 - Approbation

Voorwerp : Begrotingswijziging Nr. 2 – Dienstjaar 2020 -
Goedkeuring

RAPPORT AU CONSEIL

Bruxelles, le 13 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Nous avons l'honneur de vous présenter la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2020.

Cette modification est nécessaire dans la mesure où le budget 2020 a été élaboré dans le courant du second semestre 2019 et que depuis lors, de nouveaux éléments sont à prendre en considération dans les budgets.

Cette modification se **présente en équilibre** et n'engendre donc **aucune incidence financière sur la dotation communale**.

2. Récapitulatif de la modification budgétaire 2020 n°2

2.1. *Récapitulatif du budget d'exploitation (tenant compte du correctif budgétaire)*

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	89.627.100	3.566.900	286.600	92.907.400
Transferts	225.689.301	3.584.300	745.200	228.528.401
Produits financiers	6.200	0	0	6.200
Prélèvements	9.160.687	12.400	120.000	9.053.087
Facturation interne	23.391.787	537.700	551.300	23.378.187
Total Recettes	347.875.075	7.701.300	1.703.100	353.873.275

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	144.360.500	4.236.400	1.668.400	146.928.500
Fr. Fonctionnement	34.814.500	1.178.600	263.400	35.729.700
Redistribution	123.117.300	2.464.800	230.200	125.351.900
Charges financières	6.419.300	0	0	6.419.300
Prélèvements	3.389.200	294.000	0	3.683.200
Facturation interne	23.391.787	568.400	582.000	23.378.187
Total Dépenses	335.492.587	8.742.200	2.744.000	341.490.787

Résultat Reporté	533.012	0	0	533.012
-------------------------	---------	---	---	---------

<i>Résultat Ordinaire</i>	12.915.500	-1.040.900	1.040.900	12.915.500
---------------------------	------------	------------	-----------	------------

Résultat d'investissement	-12.915.500	-200	200	-12.915.500
---------------------------	-------------	------	-----	-------------

Résultat global	0	-1.041.100	1.041.100	0
------------------------	----------	-------------------	------------------	----------

2.2. *Récapitulatif du budget d'investissement*

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	25.511.400	0	9.991.800	15.519.600
Aliénations	12.865.200	0	0	12.865.200
Financements	41.006.500	92.300	21.010.300	20.088.500
Prélèvements	16.288.200	1.500	6.307.500	9.982.200
Facturation interne	42.625.500	25.200	6.331.200	36.319.500
Total Recettes d'invest.	138.296.800	119.000	43.640.800	94.775.000

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.619.900	0	0	1.619.900
Investissements	67.232.700	140.800	37.356.600	30.016.900
Dette	13.396.900	200	200	13.396.900
Prélèvements	26.337.300	0	0	26.337.300
Facturation interne	42.625.500	0	6.306.000	36.319.500
Total Dépenses d'invest.	151.212.300	141.000	43.662.800	107.690.500

<i>Résultat d'investissement</i>	-12.915.500	-22.000	22.000	-12.915.500
----------------------------------	-------------	---------	--------	-------------

A reporter dans le résultat d'exploitation	12.915.500	200	-200	12.915.500
--	------------	-----	------	------------

Résultat global	0	-21.800	21.800	0
------------------------	----------	----------------	---------------	----------

2.3. Récapitulatif du budget d'exploitation par département

Département	B2020M	Modification	Nv Budget
Action Sociale	-34.099.100	-180.900	-34.280.000
Formation	-1.515.600	0	-1.515.600
Emploi et Economie Sociale	-5.085.900	95.900	-4.990.000
Etablissements et soins médicaux	-14.916.500	120.600	-14.795.900
Travaux	-3.271.800	411.700	-2.860.100
Services Généraux	58.355.888	-447.300	57.908.588
Résultat reporté de l'année antérieure	533.012	0	533.012
Résultat global	0	0	0

3. Département de l'Action Sociale

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	1.266.100	175.500	0	1.441.600
Transferts	100.530.500	2.640.200	527.200	102.643.500
Facturation interne	657.000	23.300	1.400	678.900
Total Recettes	102.453.600	2.839.000	528.600	104.764.000

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	23.321.000	55.500	351.300	23.025.200
Fr. Fonctionnement	2.648.000	221.200	15.700	2.853.500
Redistribution	108.774.500	2.237.000	129.200	110.882.300
Charges financières	49.600	0	0	49.600
Facturation interne	1.620.600	483.600	9.800	2.094.400
Total Dépenses	136.413.700	2.997.300	506.000	138.905.000

<i>Résultat ordinaire</i>	<i>-33.960.100</i>	<i>-158.300</i>	<i>-22.600</i>	<i>-34.141.000</i>
Résultat d'investissement	-139.000	0	0	-139.000

Résultat Global	-34.099.100	-158.300	-22.600	-34.280.000
------------------------	--------------------	-----------------	----------------	--------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département de l'Action Sociale influencent négativement le résultat de 180.900 €.

Voici les résultats modifiés par service de ce département :

Structures	Budget 2020 M	Modification	Nv Budget
DAS Direction	-1.339.700	51.300	-1.288.400
Services Généraux DAS	-808.000	0	-808.000
Back Office	-3.384.200	150.000	-3.234.200
Front Office	-22.246.100	-157.600	-22.403.700
Reforme PIIS - Majoration 10%	-389.100	100.500	-288.600
Service d'accompagnement social	-394.100	0	-394.100
Service social logement	-1.424.800	0	-1.424.800
Cellule médiation de dettes	-1.223.200	0	-1.223.200
Cellule Roms	-12.200	-285.900	-298.100
Service Jeunesse	-1.499.400	0	-1.499.400
Fonds Social de l'eau	-78.800	3.200	-75.600
Ordonnance Gaz électricité	-118.400	-34.300	-152.700
MADO	-32.600	0	-32.600
Cellule Etudiants	-1.075.900	50.000	-1.025.900
Pauvreté infantile	0	0	0
Renobru	-72.600	-58.100	-130.700
Total département	-34.099.100	-180.900	-34.280.000

La détérioration du résultat de 122.800 € (hors Rembru) s'explique par les éléments suivants :

1) **Impacts négatifs au niveau du Département de l'Action Sociale de 913.900 € :**

- la perte de subsides à concurrence de 527.200 € :
 - o Subvention Rom : -285.900 €
 - o Subvention Roms, réfugiés et gens du voyage : -146.600 €
 - o Subvention lutte efficace contre la pauvreté : -50.000 €
 - o Subvention du projet Miriam : -44.700 €
- l'inscription d'un prélèvement de 350.000 € en vue de constituer une provision pour les futurs contrôles du SPP'is qui concerneront l'année 2020 en matière de RI, ERI, enquêtes sociales, mises à l'emploi,...
- l'augmentation des frais de personnel de la fonction unique « Ordonnance Gaz Electricité » (+ 37.400 €) due à l'augmentation du tarif des prestations d'un agent. Cette augmentation est légèrement compensée par une augmentation du subside à hauteur de 700 €, ce qui engendre un impact net négatif de 36.700 €.

2) **Impacts positifs au niveau du Département de l'Action Sociale de 791.100 €:**

- l'augmentation nette des récupérations en matière de RI (+ 154.500 €);
- l'impact net favorable en matière de récupérations et restitutions PIIS de 100.000 €;
- les économies en matière de frais de personnel de l'ordre de 351.300 € suite à des remplacements tardifs, des engagements différés, des remplacements moins coûteux, des réductions de prestations non remplacées,...
- la diminution des aides en nature à hauteur de 75.000 €;
- l'augmentation du subside du Fonds Social Eau – volet aides (+7.500 €) ainsi qu'une hausse des récupérations des aides octroyées dans ce cadre (+3.800 €) qui permettent de financer une augmentation à due concurrence des aides. Par ailleurs, on notera une augmentation du subside de ce fonds pour le volet personnel soit un impact positif de 3.200 €;
- l'augmentation du subside Fonds Social Gaz Electricité (FSGE) d'un montant de 473.700 € suite à l'indexation 2019-2020 de celui-ci partiellement compensée par une augmentation de l'octroi d'aides en matière d'énergie (+371.700 €) ce qui engendre un impact net positif de 102.000 €;
- les indemnités en matière d'accident de travail (+5.100 €) reprises globalement au budget initial au niveau du service social du personnel et qui sont, par la suite, transférées dans les services qui en bénéficient.

3) **Eléments neutres au niveau du Département de l'Action Sociale dont :**

- la révision à la hausse du subside pour la MADO suite au passage de la catégorie 1 à la catégorie 2, ce qui permet de financer plus de dépenses de personnel (+19.600 €) ;
- l'augmentation des frais d'hospitalisation d'un montant de 250.000 € récupérables à 100% auprès de l'Etat Belge suite aux condamnations du CPAS dans plusieurs dossiers;
- l'augmentation des aides complémentaires spécifiques en matière de RI à concurrence de 5.000 € récupérables à 100% auprès du SPP'is ;

- l'augmentation des aides en énergie dans le cadre de la subvention Convecteur Gaz pour un montant de 33.500 € avec une augmentation du subside en parallèle ;
- l'augmentation du subside pauvreté infantile (+900 €) ainsi que la hausse des récupérations auprès des familles – PAF (+1.500 €) engendrent une augmentation des dépenses d'activités éducatives à prévoir dans ce cadre (+2.400 €). Par ailleurs, suite à la crise sanitaire qui a eu pour conséquence la fermeture des écoles durant plusieurs mois, une partie du budget des repas scolaires a été transféré vers le budget des activités éducatives pour un montant de 54.200 € ;
- la hausse des dépenses d'activités éducatives au sein du service jeunesse de 5.300 € suite à l'obtention du subside Adolphe Max pour le projet de l'antenne Stéphanie à concurrence de 4.800 € et à la participation des parents aux activités à concurrence de 500 €. Ce projet a permis de réaliser un séjour résidentiel d'été de 5 jours autour de la thématique « zéro déchet » organisé par l'ASBL « Empreintes et Découvertes » ;

Le budget modifié 2020 de Renobru présente un manque de ressources de 130.700 €, soit une **détérioration de son résultat de 58.100 €** Ceci s'explique par la volonté du CPAS d'étendre la mission de consultance dans le cadre des mises aux normes incendie du parc d'immeubles rénovés par Renobru. En outre, il est à noter que des adaptations de budget ont été réalisées sur divers projets en fonction des suivis budgétaires mais celles-ci n'impactent en rien le résultat global du CPAS.

4. Département de l'Emploi et Economie Sociale

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	21.486.300	25.900	0	21.512.200
Transferts	3.365.700	135.900	0	3.501.600
Facturation interne	7.411.800	0	0	7.411.800
Total Recettes	32.263.800	161.800	0	32.425.600

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	29.447.400	0	303.000	29.144.400
Fr. Fonctionnement	4.888.000	313.000	0	5.201.000
Redistribution	179.000	30.000	0	209.000
Charges financières	68.800	0	0	68.800
Facturation interne	2.299.700	25.900	0	2.325.600
Total Dépenses	36.882.900	368.900	303.000	36.948.800

<i>Résultat ordinaire</i>	<i>-4.619.100</i>	<i>-207.100</i>	<i>303.000</i>	<i>-4.523.200</i>
Résultat d'investissement	-466.800	0	0	-466.800

Résultat Global	-5.085.900	-207.100	303.000	-4.990.000
------------------------	-------------------	-----------------	----------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département de l'Emploi et de l'Economie Sociale influencent positivement le résultat de 95.900 €.

Voici les résultats modifiés par service de ce département :

Structures	Budget 2020 M	Modification	Nv Budget
Direction du DEES	-4.932.300	219.600	-4.712.700
Mises à l'emploi	-46.800	34.700	-12.100
Convention Actiris FSE	510.000	0	510.000
Service du linge	-168.700	-100.400	-269.100
Projet Cyclup	-39.100	0	-39.100
Projet Duo	-57.800	0	-57.800
Projet Relocto (y compris Mabru)	-81.800	-31.000	-112.800
Projet Equipe Entret. informatique	10.800	0	10.800
Projet Ecoflore	-56.900	-15.000	-71.900
Projet Surveillance des bâtiments	-189.100	0	-189.100
Projet Electro-ménager	-34.200	-12.000	-46.200
Total département	-5.085.900	95.900	-4.990.000

Cette amélioration du résultat s'explique par les indemnités en matière d'accident de travail reprises globalement au budget initial au niveau du service social du personnel et qui sont, par la suite, transférées dans les services qui en bénéficient.

Par ailleurs, d'autres adaptations budgétaires présentées en équilibre sont introduites dans la présente modification budgétaire pour ce département et sont les suivantes :

- pour la direction du DEES, une révision à la baisse des budgets de personnel suite à des remplacements plus tardifs et des engagements différés (-218.000 €) ;
- pour le service des mises à l'emploi, on observe :
 - la prévision d'un budget pour des dépenses de formation d'agents sous contrat art.60 ainsi que le financement de celles-ci;

- une hausse des restitutions à prévoir en termes de subvention économie sociale (+ 30.000 €) constatée lors des suivis budgétaires.
- concernant le Service du Linge, on note :
 - l'augmentation des frais de fournitures et d'entretien de matériel de buanderie (+ 215.000 €) fonction de l'activité de la lingerie financée en partie par des économies de dépenses de personnel au niveau de ce service (- 85.000 €);
 - le transfert de la TVA récupérée sur les factures d'investissement de l'exercice 2019 vers le fonds de réserve d'investissement pour un montant de 25.900 € : ceci n'a pas d'impact sur le résultat de ce service car les recettes dans le cadre des récupérations TVA augmentent en parallèle avec les dépenses de prélèvements.
- au niveau des projets d'insertion, on note une dégradation de leur résultat de 58.000 € due à des augmentations de leur frais de fonctionnement.

Ces augmentations sont notamment dues :

- pour le projet Relocto/Mabru : à la réparation de la balayeuse, à l'achat de produits d'entretien, d'hygiène et de protection individuelle (+ 31.000 €) ;
- pour Ecoflore : à la location de véhicule pour faire face au retard de livraison du véhicule commandé en début d'année, à la réparation de tondeuse, à l'achat de vêtements de travail, de produits d'hygiène et de fonctionnement divers (+ 15.000 €) ;
- aux frais de location, à l'achat de vêtements et de chaussures de sécurité, ainsi que d'outils et de matériaux divers afin de préparer le démarrage du projet Electro (+12.000 €).

5. Département des Etablissements et Soins Médicaux

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	17.285.100	0	0	17.285.100
Transferts	26.430.200	780.800	0	27.211.000
Facturation interne	1.569.500	0	0	1.569.500
Total Recettes	45.284.800	780.800	0	46.065.600

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	40.220.300	660.000	40.000	40.840.300
Fr. Fonctionnement	9.827.400	10.000	0	9.837.400
Redistribution	3.571.700	30.000	0	3.601.700
Charges financières	1.578.700	0	0	1.578.700
Facturation interne	2.457.300	0	0	2.457.300
Total Dépenses	57.655.400	700.000	40.000	58.315.400

<i>Résultat ordinaire</i>	<i>-12.370.600</i>	<i>80.800</i>	<i>40.000</i>	<i>-12.249.800</i>
Résultat d'investissement	-2.545.900	-200	0	-2.546.100

Résultat Global	-14.916.500	80.600	40.000	-14.795.900
------------------------	--------------------	---------------	---------------	--------------------

Le budget modifié 2020 pour le Département des Etablissements et Soins Médicaux présente **un manque de ressources de 14.795.900 €** soit une **amélioration du résultat de 120.600 €** par rapport au budget.

On retrouve ci-dessous l'explication par secteur d'activité :

Dep. Etablissement et Soins Médicaux	Budget 2020 M	Modification	Nv Budget
Direction DESM	-714.000	0	-714.000
Maisons de Repos et de Soins	-6.671.400	-176.400	-6.847.800
Institutions pour Jeunes	-2.176.600	279.000	-1.897.600
Institutions pour Handicapés	-465.400	18.000	-447.400
SAPA	-3.915.700	0	-3.915.700
Soins à domicile	-273.200	0	-273.200
Service d'aide aux familles	-700.200	0	-700.200
Total département	-14.916.500	120.600	-14.795.900

5.1. Les Maisons de Repos et de Soins

Le budget modifié 2020 pour l'ensemble des Maisons de Repos et de Soins de notre CPAS présente un manque de ressources de 6.847.800 € soit une **détérioration du résultat de 176.400 €** par rapport au budget qui s'explique par :

- une augmentation des frais de personnel (+ 270.000 €) suite à la non-réalisation d'économies prévues au budget et à des régularisations relatives à des années antérieures ;
- une hausse des charges financières (+ 200 €) ;
- la récupération d'indemnités en matière d'accidents de travail (+ 93.800 €).

5.2. Institutions pour Jeunes

Le budget modifié 2020 de ce service présente un manque de ressources de 1.897.600 €, soit une **amélioration du résultat de 279.000 €** par rapport au budget qui s'explique par les éléments suivants :

- une hausse du subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles (+ 620.000 €) suite au paiement d'arriérés 2019 en lien avec la révision du triennat 2019-2021 et à l'optimisation des profils financés;
- la récupération d'indemnités en matière d'accidents de travail (+ 9.000 €) ;
- l'augmentation des frais de personnel (+ 350.000 €) qui s'explique notamment par les éléments suivants :
 - la non-réalisation des économies de personnel prévues au budget ;
 - apurement de toutes les heures supplémentaires accumulées par les agents de ce service ;
 - la réalisation d'engagements à la Rose des Vents non prévus au budget.

5.3. Institutions pour Personnes Handicapées – Centres Delta et Médori et appartements supervisés

Le budget modifié 2020 de ces services présente un manque de ressources de 447.400 € soit une **amélioration du résultat de 18.000 €** suite à la récupération d'indemnités en matière d'accidents de travail.

Des modifications budgétaires à l'équilibre ont été réalisées afin de tenir compte d'une hausse des frais de personnel (+ 40.000 €) subsidiés par IRISCARE (+ 40.000 €).

5.4. Service d'aide aux personnes âgées

Le budget modifié 2020 de ce service présente un manque de ressources inchangé de 3.915.700 €.

Des modifications budgétaires à l'équilibre ont été effectuées afin de prendre en compte une augmentation des frais de fonctionnement (+ 10.000 €) financée par une économie en frais de personnel (- 10.000 €).

5.5. Service des Soins à Domicile

Le budget modifié 2020 du Service « Soins à Domicile » présente un manque de ressources inchangé de 273.200 €.

Des modifications budgétaires à l'équilibre ont été réalisées afin de tenir compte d'une restitution de subsides auprès d'IRISCARE suite au décompte négatif estimé pour les dispenses de prestations de travail et de fin de carrière (RTT) en raison d'avances versées indument étant donné que ce service a cessé ses activités en avril 2020 (- 30.000 €). Cette restitution de subsides est financée par des économies de frais de personnel (- 30.000 €).

6. Département des Travaux

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	28.090.100	389.700	305.900	28.173.900
Transferts	92.200	23.100	0	115.300
Produits financiers	0	0	0	0
Facturation interne	4.814.400	0	127.900	4.686.500
Total Recettes	32.996.700	412.800	433.800	32.975.700

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	10.674.300	0	429.600	10.244.700
Fr. Fonctionnement	10.056.000	285.300	6.600	10.334.700
Redistribution	0	24.100	0	24.100
Charges financières	4.654.800	0	0	4.654.800
Facturation interne	1.912.300	68.700	374.400	1.606.600
Total Dépenses	27.297.400	378.100	810.600	26.864.900

<i>Résultat ordinaire</i>	<i>5.699.300</i>	<i>34.700</i>	<i>376.800</i>	<i>6.110.800</i>
Résultat d'investissement	-8.971.100	0	200	-8.970.900

Résultat Global	-3.271.800	34.700	377.000	-2.860.100
------------------------	-------------------	---------------	----------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département des Travaux influencent positivement le résultat budgétaire de 411.700 €.

Voici les résultats du budget 2020 modifié des différents secteurs de ce département :

Structures	Budget 2020M	Modification	Nv Budget
Service des Travaux	-1.750.800	0	-1.750.800
Secteur bâti et non-bâti	531.000	186.200	717.200
Gestion Technique et Energétique	-1.462.000	225.000	-1.237.000
Régie d'insertion/Régie Repro	-590.000	500	-589.500
Département des Travaux	-3.271.800	411.700	-2.860.100

Voici les résultats du budget 2020 modifié par service :

Département des Travaux	Budget 2020 M	Modification	NV Budget
Service des Travaux	-1.750.800	0	-1.750.800
Patrimoine bâti - Frais de structure	-2.606.700	-20.000	-2.626.700
Patrimoine Privé	3.706.000	418.300	4.124.300
Plan 750 Logements	-88.400	-14.200	-102.600
Plan 850 Logements	-378.200	0	-378.200
Plan 1000 Logements	-1.308.300	-153.000	-1.461.300
Parc Bruyn	-11.000	0	-11.000
Projet Byrrh	-197.600	0	-197.600
Renouvellement Location Renobru	-14.600	0	-14.600
Logements de transit	-169.800	-4.900	-174.700
Logements pour personnes âgées	529.100	-15.000	514.100
PDV 2017/2020	-19.800	15.000	-4.800
Patrimoine non-bâti	1.090.300	-40.000	1.050.300
Gestion Technique et Energétique (GTE)	-1.462.000	225.000	-1.237.000
Régie d'insertion	-590.000	500	-589.500
Régie - Reprographie	0	0	0
Total Département	-3.271.800	411.700	-2.860.100

Cette amélioration du résultat s'explique par les éléments positifs et négatifs suivants :

6.1. Service des Travaux

Le budget modifié 2020 de ce service présente un manque de ressources inchangé de 1.750.800 €. Il est toutefois à noter qu'il y a lieu de prévoir un montant de 24.100 € suite à la restitution d'une avance qui n'a pas pu être justifiée dans le cadre du projet Bruwatt. Ceci est compensé par des économies de frais de personnel suite à des engagements différés.

6.2. Patrimoine bâti – Frais de structure

Le budget modifié 2020 de ce service présente un manque de ressources de 2.626.700 €, soit une **détérioration du résultat de 20.000 €** par rapport au budget en raison d'une diminution des recettes de prélèvement.

6.3. Patrimoine Privé

Le budget modifié 2020 de ce service présente un résultat positif de 4.124.300 €, soit une **amélioration de 418.300 €** qui s'explique par :

- une hausse des recettes de prestations concernant des récupérations de précompte immobilier indûment payé par le CPAS lors d'exercices antérieurs (+ 210.500 €) ;
- le retrait des dépenses de prélèvement prévues en lien avec les recettes locatives versées par le Samu Social vu que leur dette a été entretemps apurée (- 207.600 €) ;
- une légère baisse des charges financières (- 200 €)

En outre, il est à noter plusieurs éléments neutres :

- en raison de l'octroi d'allocation de loyers à certains locataires, les budgets des décomptes de charges en faveur des locataires ainsi que des recettes de transferts ont été revus à la hausse (pour un montant de 16.000 €).
- le transfert de la TVA récupérée sur les factures d'investissement de l'exercice 2019 (Moorslede) vers le fonds de réserve d'investissement pour un montant de 4.300 € : ceci n'a pas d'impact sur le résultat de ce service car les recettes dans le cadre des récupérations TVA augmentent en parallèle avec les dépenses de prélèvements.

6.4. Plan 750 Logements

Le budget modifié de ce service présente un manque de ressources de 102.600 €, soit une **détérioration du résultat de 14.200 €** s'expliquant par le retrait de recettes locatives qui ne seront pas perçues en 2020 suite au retard du projet Grenouillette. A noter que les montants en lien avec la déductibilité TVA et sa récupération sont transférés vers le Patrimoine non-bâti (pour un montant de 68.700 €).

6.5. Plan 1000 Logements

Le budget modifié de ce service affiche un manque de ressources de 1.461.300 €, soit une **détérioration du résultat de 153.000 €** qui s'explique par :

- une hausse des dépenses d'entretien des bâtiments (+ 130.000 €) ainsi que des dépenses liées à la gestion locative (+ 70.000 € dont 22.000 € correspondant à des restitutions de précompte immobilier aux locataires pouvant bénéficier d'exonérations) ;

- une augmentation des recettes liées aux restitutions de précompte immobilier versées par Bruxelles-Fiscalité (+ 22.000 €) ;
- une hausse des remboursements de notes de crédit (+ 25.000 €).

6.6. Logements de transit

Le budget modifié 2020 de ce service présente un manque de ressources de 174.700 €, soit une **détérioration du résultat budgétaire de 4.900 €** qui s'explique par :

- le retrait des recettes de prélèvement prévues pour couvrir l'achat de mobilier pour les logements de transit (- 67.900 €) ;
- l'impact net suite au non-prélèvement des recettes locatives versées par le Samu Social (- 63.000 €) vu l'apurement de leur dette envers le CPAS.

6.7. Logements pour personnes âgées

Le budget modifié des logements pour personnes âgées présente un résultat positif de 514.100 €, soit une **détérioration du résultat budgétaire de 15.000 €** qui s'explique par les éléments suivants :

- une augmentation des frais de fonctionnement de 59.200 € au niveau des frais d'entretien des bâtiments et de décomptes de charges ;
- une augmentation des recettes de prestations de 44.200 € suite à une hausse des recettes locatives (+ 20.200 €) et, des provisions et décomptes de charges ainsi que des récupérations de précompte immobilier indûment payé par le CPAS (+ 24.000 €).

A noter qu'en raison de l'octroi d'allocation de loyers à certains locataires, les budgets des dépenses en faveur des locataires ainsi que des recettes de transferts ont été revus à la hausse (pour un montant de 6.600 €).

6.8. PDV 2017-2020

Le budget modifié de ce service affiche un manque de ressources de 4.800 €, soit une **amélioration de 15.000 €** suite à des recettes locatives supplémentaires.

6.9. Patrimoine non-bâti

Le budget modifié de ce service affiche un résultat positif de 1.050.300 €, soit une **détérioration de 40.000 €** qui s'explique par une diminution des recettes de prélèvement. En outre, il est à noter que les frais de fonctionnement prévus au niveau de la Sylviculture ont été transférés au niveau du Patrimoine non-bâti (pour un montant de 3.500 €).

6.10. GTE

Le budget modifié de ce service affiche un manque de ressources de 1.237.000 €, soit une **amélioration de 225.000 €** suite à des économies des frais de personnel en raison d'engagements différés (responsable Régie et plusieurs ingénieurs).

6.11. Régie d'insertion

Le budget modifié de ce service affiche un manque de ressources de 589.500 €, soit une **amélioration de 500 €** en lien avec des récupérations en matière d'accidents de travail. A noter que les frais de personnel et les recettes de prestations ont été revus à la baisse suite à des nouveaux engagements prévus au budget 2020 qui n'ont pas été réalisés (pour un montant de 180.500 €).

7. Départements Généraux

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Prestations	21.499.500	2.995.100	0	24.494.600
Transferts	94.539.301	36.300	250.000	94.325.601
Produits financiers	6.200	0	0	6.200
Prélèvements	9.160.687	12.400	120.000	9.053.087
Facturation interne	8.898.287	515.800	423.400	8.990.687
Total Recettes	134.103.975	3.559.600	793.400	136.870.175

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Frais Personnel	38.627.900	3.558.900	582.500	41.604.300
Fr. Fonctionnement	7.251.300	368.000	260.000	7.359.300
Redistribution	10.592.100	143.700	101.000	10.634.800
Charges financières	66.600	0	0	66.600
Prélèvements	3.389.200	294.000	0	3.683.200
Facturation interne	15.035.687	0	207.600	14.828.087
Total Dépenses	74.962.787	4.364.600	1.151.100	78.176.287

Résultat Reporté	533.012	0	0	533.012
-------------------------	---------	---	---	---------

<i>Résultat ordinaire</i>	59.674.200	-805.000	357.700	59.226.900
Résultat d'investissement	-785.300	0	0	-785.300

Résultat Global	58.888.900	-805.000	357.700	58.441.600
------------------------	-------------------	-----------------	----------------	-------------------

Les modifications budgétaires proposées au sein des Départements Généraux influencent négativement le résultat de 447.300 €.

Structures	Budget 2020 M	Modification	Nv Budget
Département des Finances	84.650.200	-566.800	84.083.400
Dép. Organiser. & Communcat.	-5.536.300	156.200	-5.380.100
Département de la Recette	-1.474.600	0	-1.474.600
Département du Personnel	-2.947.000	10.000	-2.937.000
Secrétariat général	-15.803.400	-46.700	-15.850.100
Total département	58.888.900	-447.300	58.441.600

7.1. Département des Finances

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département des Finances influencent négativement le résultat de 566.800 € s'expliquant, au niveau des Dépenses et Recettes Générales, par les éléments suivants :

- une diminution des recettes de prélèvements de 303.400 €;
- une dépense supplémentaire de 139.000 € représentant la quote-part du CPAS dans le déficit estimé de Renobru pour 2020 (278.000 €);
- un impact net négatif de 124.400 € dû aux régularisations ONSS des années antérieures.

La présente modification budgétaire prévoit également des adaptations budgétaires à la fonction 8790 « Covid-19 »; la seconde vague de la crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) a engendré à nouveau des dépenses supplémentaires pour le CPAS de l'ordre de 321.800 €. Il s'agit essentiellement de frais d'alimentation pour le personnel de première ligne, de produits d'hygiène corporelles, de dépenses liées à la protection individuelle du personnel (masques, gants, lunettes de protection, blouses,...), de l'achat de vaisselles jetables, du coût des tests de dépistage, des déchets hospitaliers, des exonérations loyers,... Ces augmentations de coûts sont financées par un prélèvement à due concurrence sur la provision Covid-19.

En outre, il est à noter que des adaptations de budget ont été réalisées sur la fonction prélèvements (0600) en fonction des suivis budgétaires des différents départements mais ces adaptations sont mises à équilibre à la fonction « prélèvements » via le mécanisme de la facturation interne. Les impacts des prélèvements se retrouvent donc au sein des services concernés.

7.2. Département « Communication et Organisation »

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département « Communication et Organisation » influencent favorablement le résultat de 156.200 € s'expliquant par les facteurs suivants :

- des économies en matière de frais de personnel de l'ordre de 128.500 € en lien avec des non-remplacements d'agents ou des remplacements tardifs ou des engagements différés ;
- des indemnités en matière d'accidents de travail pour 27.500 € ;
- l'inscription d'un nouveau subside en lien avec la conception de modèles de vie communautaire (+ 7.700 €) avec des frais de consultance à prévoir en parallèle (+ 6.200 €) ;
- la restitution au SPPis d'un indu de 1.300 € du subside Promotion et Participation Sociale pour l'année 2018.

A noter que les autres modifications budgétaires proposées au niveau de ce service n'impactent pas le résultat. En effet, le subside socio-culturel est revu à la hausse avec dépenses à due concurrence (pour un montant de 900 €) et un transfert de budget de 2.500 € a été réalisé en fonction des affectations de ce subside.

7.3. Département du Personnel

Les modifications budgétaires proposées au sein du Département du Personnel influencent favorablement le résultat de 10.000 € suite à :

- des économies en matière de frais de personnel de l'ordre de 50.000 € suite à un remplacement moins coûteux et à plusieurs congés parentaux ;
- une hausse des dépenses de fonctionnement de 40.000 € concernant la Médecine du Travail au niveau du paiement des prestations du service médical du travail de l'ordre de 20.000 € et des frais de produits pharmaceutiques et vaccins (+ 20.000 €).

7.4. Secrétariat Général

Les modifications budgétaires proposées au sein du Secrétariat Général influencent négativement le résultat de 46.700 €. Cela s'explique par les facteurs suivants :

- l'impact net défavorable de 344.000 € dans le cadre du facteur de responsabilisation 2019 y compris les pénalités concernant la non-souscription à un second pilier pour nos agents contractuels et les avances payées pour le facteur de responsabilisation 2020 ;
- l'impact net négatif pour ce département des indemnités perçues en matière d'accidents du travail de 249.800 € suite au fait que le budget destiné aux indemnisations des accidents de travail a été transféré vers les différents services bénéficiaires (les charges qui en découlent n'étant pas supportées par le service social du personnel mais directement par les services concernés) ;
- une hausse de 45.400 € des interventions en faveur du personnel (soins médicaux, rentes,...) ;
- des économies en matière de frais de personnel de l'ordre de 354.000 € suite à plusieurs non-engagements, non-remplacements et engagements différés ;
- des économies au niveau des frais de fonctionnement de 140.000 € au SIM suite à la révision à la baisse des budgets des frais d'honoraires (- 90.000 €), des formations suite aux annulations de celles-ci dues à la crise sanitaire (- 30.000 €) et au report des travaux d'installation des lignes data (- 20.000 €) ;
- la révision à la baisse de 98.500 € du budget des contributions pour pensions accordées par d'autres administrations aux anciens membres du personnel.

En outre, les modifications budgétaires proposées au niveau du Centre de Formation sont sans impact sur le résultat. En effet, les frais de formations ont été revus à la baisse en parallèle avec les recettes de prélèvement (pour un montant de 120.000 €).

8. Budget d'investissement

Recettes	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	25.511.400	0	9.991.800	15.519.600
Aliénations	12.865.200	0	0	12.865.200
Financements	41.006.500	92.300	21.010.300	20.088.500
Prélèvements	16.288.200	1.500	6.307.500	9.982.200
Facturation interne	42.625.500	25.200	6.331.200	36.319.500
Total Recettes d'invest.	138.296.800	119.000	43.640.800	94.775.000

Dépenses	Budget 2020 M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.619.900	0	0	1.619.900
Investissements	67.232.700	140.800	37.356.600	30.016.900
Dette	13.396.900	200	200	13.396.900
Prélèvements	26.337.300	0	0	26.337.300
Facturation interne	42.625.500	0	6.306.000	36.319.500
Total Dépenses d'invest.	151.212.300	141.000	43.662.800	107.690.500

<i>Résultat d'investissement</i>	<i>-12.915.500</i>	<i>-22.000</i>	<i>22.000</i>	<i>-12.915.500</i>
----------------------------------	--------------------	----------------	---------------	--------------------

A reporter dans le résultat d'exploitation	12.915.500	200	-200	12.915.500
--	------------	-----	------	------------

Résultat global	0	-21.800	21.800	0
------------------------	----------	----------------	---------------	----------

8.1. Département de l'Action Sociale

Recettes	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	612.300	0	612.300	0
Financements	22.200	0	0	22.200
Facturation interne	1.999.800	0	612.300	1.387.500
Total Recettes d'invest.	2.634.300	0	1.224.600	1.409.700

Dépenses	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Investissements	2.633.800	0	1.224.600	1.409.200
Dette	139.000	0	0	139.000
Total Dépenses d'invest.	2.772.800	0	1.224.600	1.548.200

La diminution de 1.224.600 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique par le report en 2021 des travaux en vue de la création d'une nouvelle antenne sociale à Neder-Over-Heembeek (ancien commissariat)

Le financement prévu (subsides espérés dans le PTI 2019-2021 à concurrence de 612.300 € et l'intervention du fonds d'investissement pour le solde soit 612.300 €) est également reporté en 2021.

8.2. *Département de l'Emploi et Economie Sociale*

Recettes	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Financements	3.485.600	24.800	0	3.510.400
Facturation interne	314.200	5.200	0	319.400
Total Recettes d'invest.	3.799.800	30.000	0	3.829.800

Dépenses	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	100.000	0	0	100.000
Investissements	3.699.800	30.000	0	3.729.800
Dette	466.800	0	0	466.800
Total Dépenses d'invest.	4.266.600	30.000	0	4.296.600

L'augmentation de 30.000 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique par l'upgrade du logiciel Lavinpro au niveau du Service du Linge.

Le financement se fera d'une part, par emprunt à concurrence de 24.800 € et d'autre part, par le fonds d'investissement à concurrence de 5.200 €.

8.3. *Département des Etablissements et Soins Médicaux*

Recettes	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	531.800	0	0	531.800
Financements	3.138.600	30.000	0	3.168.600
Facturation interne	2.084.800	8.100	1.000.000	1.092.900
Total Recettes d'invest.	5.755.200	38.100	1.000.000	4.793.300

Dépenses	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	0	0	0	0
Investissements	5.241.300	38.100	1.000.000	4.279.400
Dette	3.027.300	200	0	3.027.500
Facturation interne	33.000	0	0	33.000
Total Dépenses d'invest.	8.301.600	38.300	1.000.000	7.339.900

L'augmentation de 38.100 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique, d'une part, par des travaux de maintenance à concurrence de 30.000 € au niveau de la Résidence "Les Eglantines" ainsi que, d'autre part, par l'achat d'un fauteuil relax électrique et de plantes artificielles à concurrence respectivement de 2.100 € et 6.000 € au niveau de la Résidence "Aux Ursulines".

Le financement se fera, d'une part, par emprunt à concurrence de 30.000 €, d'autre part, par le fonds d'investissement à concurrence de 6.600 € et par la Succession Moriau à concurrence de 1.500 €.

L'augmentation de 200 € observée au niveau de l'article budgétaire "amortissement en capital des emprunts" de la rubrique "Dette" s'explique par l'adaptation nécessaire des crédits budgétaires suite au suivi budgétaire.

La diminution de 1.000.000 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique par le report en 2021 des décomptes finaux liés à la mise en conformité de la Résidence "Aux Ursulines". Le financement prévu par le fonds d'investissement est également reporté en 2021.

8.4. *Département des Travaux*

Recettes	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	22.509.400	0	9.379.500	13.129.900
Aliénations	12.865.200	0	0	12.865.200
Financements	31.718.100	15.200	21.025.500	10.707.800
Facturation interne	11.002.800	0	4.727.000	6.275.800
Total Recettes d'invest.	78.095.500	15.200	35.132.000	42.978.700

Dépenses	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Contributions	1.519.900	0	0	1.519.900
Investissements	52.129.700	15.200	35.132.000	17.012.900
Dette	8.971.100	0	200	8.970.900
Facturation interne	24.446.400	0	0	24.446.400
Total Dépenses d'invest.	87.067.100	15.200	35.132.200	51.950.100

L'augmentation de 15.200 € observée à la rubrique 'Investissements' s'explique par l'achat de machines pour le lavoir de l'immeuble sis rue d'Anderlecht,131-147. Le financement se fera par emprunt.

La diminution de 35.132.000 € observée à la rubrique "Investissements" s'explique, d'une part, par le report de projets immobiliers (Pacheco à concurrence de 29.850.000 € en 2023, Hembecq à concurrence de 842.000 € et Van der Weyden à concurrence de 740.000 € en 2021), d'autre part, par l'abandon de l'achat de logements modulaires à concurrence de 700.000 € et enfin, par l'adaptation des crédits budgétaires au niveau de la prospection immobilière à concurrence de 3.000.000 €.

Les modes de financement ont également été diminués en ce sens (le recours à l'emprunt à concurrence de 21.025.500 €, les subsides à concurrence de 9.379.500 € et l'intervention du fonds d'investissement à concurrence de 4.727.000 €).

8.5. *Département des Services Généraux*

Recettes	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Interventions	1.857.900	0	0	1.857.900
Financements	2.642.000	37.500	0	2.679.500
Prélèvements	16.288.200	1.500	6.307.500	9.982.200
Facturation interne	27.219.100	20.000	0	27.239.100
Total Recettes d'invest.	48.007.200	59.000	6.307.500	41.758.700

Dépenses	Budget 2020M	Augmentation	Diminution	NV Budget
Investissements	3.523.300	57.500	0	3.580.800
Dette	785.300	0	0	785.300
Prélèvements	26.337.300	0	0	26.337.300
Facturation interne	18.146.100	0	6.306.000	11.840.100
Total Dépenses d'invest.	48.792.000	57.500	6.306.000	42.543.500

L'augmentation de 57.500 € observée à la rubrique 'Investissements' s'explique par l'achat d'une camionnette pour le Projet DREAM.

Le financement se fera d'une part, via un fonds spécifique (subside Loterie Nationale) à concurrence de 20.000 € et pour le solde, par emprunt à concurrence de 37.500 €.

Au niveau des recettes de prélèvement :

- l'augmentation de 1.500 € s'explique par l'intervention de la Succession Moriau dans le financement de l'achat d'un fauteuil relax électrique au profit de la Résidence "Aux Ursulines"

- la diminution de 6.307.500 € s'explique par les adaptations reprises dans le tableau ci-dessous :

Projet	Fds spéc	Fds d'inv	Prélèvement
nouvelle antenne sociale à Neder-Over-Heembeek (ancien commissariat)		-612.300 €	-612.300 €
upgrade du logiciel Lavinpro au niveau du Service du Linge		5.200 €	5.200 €
achat d'un fauteuil relax électrique et de plantes artificielles		6.600 €	6.600 €
décomptes finaux liés à la mise en conformité de la Résidence "Aux Ursulines"		-1.000.000 €	-1.000.000 €
Projet immobilier Pacheco		-4.027.000 €	-4.027.000 €
Achat de logements modulaires		-700.000 €	-700.000 €
achat d'une camionnette pour le Projet DREAM (fds spéc subsidie Loterie Nationale)	20.000 €		20.000 €
Total	20.000 €	-6.327.500 €	-6.307.500 €

L'équilibre est assuré par les dépenses de facturation interne.

9. Propositions

- Vu l'arrêté du 19 février 1998 du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale fixant les plans comptables applicables à la comptabilité des centres publics d'action sociale de la région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
- Vu l'article 14 § 1 et 3 de l'Arrêté du Collège réuni de la Commission Communautaire Commune du 26 octobre 1995 portant règlement général de la comptabilité des centres publics d'action sociale de la Région de Bruxelles - Capitale ;
- Considérant la nécessité d'adapter les crédits budgétaires ;
- Considérant que la présente modification budgétaire est présentée en équilibre et n'engendre aucune incidence financière sur la dotation communale ;

Veuille le Conseil de l'Action Sociale :

- a) Arrêter la présente modification budgétaire portant modification aux budgets d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2020 du C.P.A.S de Bruxelles ;
- b) Autoriser l'envoi de la présente modification budgétaire aux autorités de tutelle aux fins d'approbation ;

Le Directeur f.f.,

Le Directeur,

La Directrice générale,

François **COLLART**

Diamantis **ANTONIOU**

Nathalie **ANDRÉ**

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	1
2. RECAPITULATIF DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE 2020 N°2	2
2.1. Récapitulatif du budget d'exploitation (tenant compte du correctif budgétaire).....	2
2.2. Récapitulatif du budget d'investissement.....	2
2.3. Récapitulatif du budget d'exploitation par département	3
3. DEPARTEMENT DE L'ACTION SOCIALE	4
4. DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET ECONOMIE SOCIALE	7
5. DEPARTEMENT DES ETABLISSEMENTS ET SOINS MEDICAUX	9
5.1. Les Maisons de Repos et de Soins.....	9
5.2. Institutions pour Jeunes.....	10
5.3. Institutions pour Personnes Handicapées – Centres Delta et Médori et appartements supervisés.....	10
5.4. Service d'aide aux personnes âgées.....	10
5.5. Service des Soins à Domicile	10
6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX	11
6.1. Service des Travaux.....	12
6.2. Patrimoine bâti – Frais de structure	12
6.3. Patrimoine Privé	12
6.4. Plan 750 Logements	12
6.5. Plan 1000 Logements.....	12
6.6. Logements de transit.....	13
6.7. Logements pour personnes âgées	13
6.8. PDV 2017-2020.....	13
6.9. Patrimoine non-bâti	13
6.10. GTE.....	13
6.11. Régie d'insertion	13
7. DEPARTEMENTS GENERAUX.....	14
7.1. Département des Finances.....	15
7.2. Département « Communication et Organisation »	15
7.3. Département du Personnel	16
7.4. Secrétariat Général.....	16

8. BUDGET D'INVESTISSEMENT	17
8.1. Département de l'Action Sociale.....	17
8.2. Département de l'Emploi et Economie Sociale	18
8.3. Département des Etablissements et Soins Médicaux.....	18
8.4. Département des Travaux	19
8.5. Département des Services Généraux	19
9. PROPOSITIONS.....	21